



# ECHOS DU PAYS

**PRIX : 250 F CFA**

**LES N° VERTS DE L'OTR**

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER <b>N° VERT</b> <b>8280</b> Anticorruption	POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE <b>N° VERT</b> <b>8201</b> Renseignements
--	--

**YOTR**

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité N° 360 du 10 Oct. 2019

## La leçon "d'administration territoriale" de Bawara à Fabre <sup>P.3</sup>



## Tout sur le prochain concours de recrutement de l'Enseignement technique <sup>P.p4&6</sup>

**La société civile togolaise à la croisée des chemins <sup>P.5</sup>**

**Présidentielle de 2020 : La C14 à la recherche d'un candidat unique, qui sera cet oiseau rare ? <sup>P.3</sup>**

22 Nov. 16<sup>ème</sup> Foire Internationale de LOME  
9 Déc. 2019  
Foire de toutes les opportunités

Thème : Le E-commerce pour une forte expansion des échanges

CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE L'OME  
BP 10056 Lomé • Togo Tél : 22820 44 42 03 / 42 31 76 37



www.cocof.tg

+1000 EXPOSANTS  
300 000 VISITEURS





# ECHOS-SOCIÉTÉ

## La vente du carburant illicite au Togo, un mal nécessaire ?

La vente du carburant illicite reste une problématique entière au Togo. Malgré les efforts du gouvernement à mettre fin au phénomène, il semble avoir de beaux jours devant lui. Tant que les vendeurs vont y trouver leurs comptes et que les consommateurs s'y intéressent il sera difficile de mettre une fin définitive à la vente de ce carburant appelé communément « boudè ». Les vendeurs majoritairement des jeunes hommes et femmes estiment que c'est le seul boulot qui leur permet de vivre et de s'occuper de leurs familles, le marché de l'emploi est saturé selon eux. Ces jeunes ont des familles à nourrir et il sera difficile pour eux de cesser ce commerce qui nourrit quoi qu'on dise son homme. Beaucoup de propriétaires d'engins à deux roues voir à 4 roues s'adonnent à ce carburant vendu en bouteille au bord des routes et parfois moins cher qu'à la pompe. Même si la différence n'est pas trop grande, 50 à 100 F CFA, nombreux sont ceux

qui aiment ce carburant. Ils estiment également qu'il n'y a pas de tricherie chez ces vendeurs comme à la pompe où ils ne peuvent pas vérifier la quantité du carburant qui descend dans le réservoir. Pour certains le carburant vendu au bord de la route est disponible partout et à tout moment lorsqu'ils ont une panne sèche la solution est rapidement trouvée. Ces situations font que le carburant frelaté est encore bien prisé. Cela encourage les contrebandiers qui ne cessent de prendre des risques tous les jours. Ils bravent l'interdiction et la chasse au carburant illicite par les forces de l'ordre aux frontières des pays voisins pour approvisionner les détaillants. Des millions de bidons de ce carburant font leur entrée sur le territoire togolais par les frontières du Ghana et du Bénin. La frontière Est du Togo est la plus animée dans ce commerce. Des centaines de litres du carburant venant du Nigéria transitent par le Bénin et arrivent au Sud, au centre

et au Nord du Togo. Ce qui fait que tout le Togo est alimenté partout de ce carburant frelaté. La fermeture de la frontière entre le Nigéria et le Bénin en septembre dernier a eu des

conséquences sur l'approvisionnement des produits pétroliers. Il y a eu pénurie dans les stations d'essence et le litre du carburant illicite est passé de 500 F à plus de 1000 F CFA. C'est clair que le car-

burant frelaté a sa place sur le marché des produits pétroliers. De plus l'intérieur du pays est très desservi en stations d'essence. Il y a même des villes qui n'en disposent pas. L'interdiction de la vente du carburant illicite s'explique par la mauvaise gestion de ce secteur. La circulation du carburant illicite a fait beaucoup de morts. La conservation de ce liquide inflammable est à l'origine des incendies avec des pertes en vie humaine et des dégâts matériels importants. Un gouvernement responsable ne peut qu'interdire ce genre de commerce qui tue les citoyens. Très souvent les vendeurs de ce carburant vivent dans des habitations précaires où il y a tous les risques d'incendie et lorsque le carburant n'est pas bien conservé, à moindre étincelle, bonjour les dégâts. C'est très fréquent et pratiquement dans tous les quartiers de Lomé ces accidents surviennent au quotidien. L'autre aspect pour lequel une lutte est acharnée contre cette activité, c'est que la vente du carburant illicite provoque un manque à gagner pour l'économie togolaise. Avec la vente du carburant « boudè » l'économie nationale prend des coups. Le Togo perd chaque année près de 25 milliards de FCFA à cause de cette activité selon le gouvernement. En février 2015, le manque à gagner est éva-

lué à 2 milliards de F CFA. Au cours de cette même année 532 mille litres du carburant frelaté ont été saisis contre 480 mille en 2016. En mars 2017 par exemple 537 bidons de 25 litres de carburant ont été saisis par les forces de l'ordre sur le Lac Togo. Entre janvier et juin 2018, plus de 130 mille litres ont été saisis. Voilà donc des chiffres qui montrent que si le gouvernement n'avait pas engagé la lutte contre la vente du carburant illicite à travers l'opération "Entonnoir" ce sera une véritable catastrophe. Mais il faut aujourd'hui aller vers des alternatives dans la lutte contre ce liquide. Peut-être il sera intéressant d'aller vers le projet mis en place par la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI). Elle avait proposé l'installation de mini-stations dont l'objectif est de rendre plus accessible aux populations les produits pétroliers et de permettre une meilleure gestion des stocks. Cela permettra au gouvernement d'encadrer ces vendeurs et de les organiser pour qu'ils payent les taxes sur les commandes. On n'assistera plus aux courses poursuites entre contrebandiers et forces de sécurité souvent soldées par des dégâts. L'économie togolaise ne sera non plus fauchée comme on le constate aujourd'hui. Malheureusement on n'entend plus parler de ce projet de la DOSI.

M. Mazé



Le carburant existant est celui de la contrebande et tout le monde est obligé d'en prendre. Tout cela montre que la lutte contre la vente du carburant « boudè » ne pourra pas aboutir de si tôt.

conséquences sur l'approvisionnement des produits pétroliers. Il y a eu pénurie dans les stations d'essence et le litre du carburant illicite est passé de 500 F à plus de 1000 F CFA. C'est clair que le car-

### NUMÉROS UTILES

CHU Tokoin	22 21 25 01
CHU Campus	22 25 77 68
Commissariat Central	22 25 47 39
Sûreté Nationale	22 21 28 71
Sapeurs pompiers	118 ou 22 21 67 06
Gendarmerie	172 ou 22 22 21 39
Police secours	117
Renseignement	119

## Lisez chaque semaine votre journal



## L'information au coeur du développement

### TOUR DE GARDE DES PHARMACIES DU 07 au 14 Oct 2019

A DIEU LA GLOIRE	93263600	Sise à 200m du marché de Légbassito
ADONAI	90 27 35 36	Face Hotel la Plantation à Agoè-Nyivé
APOU ANTOINE	22 19 12 15	Non loin du Lycée Assiyéyè Agoè
ARC-EN-CIEL	22 42 50 00	Agoè-Télessou, à 50m du Carrefour Margot
AVE MARIA	22 22 33 01	Face ENSF près du CHU Tokoin
AVEPOZO	22 27 04 86	A côté de la place publique d'avepozo
BAH	22 26 03 20	Face EPP Hedzranawé
BESDA	22 51 05 29	Adidogomé-Aménopé, Route de Kpalimé
CHARITE	22 25 12 60	A côté du CEG d'Agoè-Nyivé
CONSEIL	23 21 56 53	Carrefour du CEG Sagbado Logote
DE LA CITE	22 25 01 25	Bd. du 30 Août
DE LEDEN	22 27 53 55 / 22 52 13 38	Route d'Aneho, face cité Baguida
DE LUNION	22 27 71	Bè Kpota, face crèmerie BAMUDAS
DES ETOILES	22 21 88 47	10 Av. Nouvelle Marche
DU PEUPLE	22 26 84 22	Marche NUKAFU
DU PORT	22 27 61 88	Face Hotel Sarakawa
ECLAIR	22 22 75 11	Bè Ahligo, près du Marché
EMMAUS	22 40 25 04	Route de Mission Tové à côté du Bar Solidarité
ENOULI	22 25 90 68	Station d'Agbalepedogan
EPIPHANIA	23 20 10 52	Rue de La Pampa, Carrefour AGBEMADON
ESPACE VIE	22 32 87 20	Agoe Logopé, face bar Plaisir 2003
ESPERANCE	22 21 01 28	Face Ecole Française Nyékonakpoé
GBEZE	22 26 32 61	Boulevard Jean Paul II
GBOSSIME	22 22 50 50	Face Marché Gbossimé
JEANNE d'ARC	22 22 08 01	Pres de Marox-Renault-Star
LA PROSPERITE	22 22 06 22	Bd Eyadéma entre AUBA et la DPJ
LAUS DEO	22 25 15 05	face clinique Besthesda – quartier Adidoadin
LIBERATION	22 22 25 25	Avenue Libération prolongée
MAINA	22 33 65 34	non loin du marché Agoè Assiyéyè
NATION	22 25 99 65	Face ancien Marché TOTSI
OCEANE	22 22 62 77	Rue OCAM
O GRAIN DOR	22 39 71 01	«Carrefour Zorobar, Grand contournement»
St JOSEPH	22 25 74 65	Bretelle BE KLIKAME

### ECHOS DU PAYS

Siège : Agbalépédo

Récépissé  
n°383/14/10/09/HAAC  
13 BP 507  
e-mail:  
augustin.sizing@yahoo.fr  
Maison de la Presse  
Casier N°26

#### Directeur de Publication

Augustin M. SIZING  
90 03 18 24  
22 34 13 57

#### Rédacteur en chef

David SOKLOU

#### Equipe de rédaction

Augustin S., David S.,  
Brel M., Thierry A.,  
Simeau E., M. Mazé

#### Imprimerie

La Colombe

#### Infographie

Hugues AYIVI-BLIBO

#### Tirage

2000 exemplaires

Présidentielle de 2020 :

## La C14 à la recherche d'un candidat unique, qui sera cet oiseau rare ?

La Coalition des 14 partis politiques de l'opposition résiste toujours, malgré les défections, le reliquat de cette coalition compte continuer les activités jusqu'à l'aboutissement de la lutte selon les leaders. Désormais à 6 partis, ce regroupement se prépare activement pour la présidentielle de 2020. La C14 compte trouver un candidat unique pour le scrutin présidentiel. Ce porte-flambeau sera connu bien

tôt. C'est ce que les leaders ont annoncé récemment lors d'une rencontre avec la presse à Lomé. La C14 reste convaincue que le vœu des militants de l'opposition, c'est que celle-ci se trouve un candidat unique. Elle estime que le contexte politique togolais est telle sorte que la candidature unique est l'alternative pour un changement démocratique au Togo. Ce n'est pas encore le moment d'aller à la con-

quête du pouvoir en rang dispersé, aucun parti de l'opposition ne peut avoir la victoire à lui seul selon les responsables de la coalition qui pensent que la candidature unique est un chemin tracé par les militants. La position de la C14 est un appel à en croire la coordinatrice Mme Brigitte Kafui ADJAMAGBO-JOHNSON « Nous avons lancé un appel pour que nous comprenions que le moment n'est pas encore

venu pour nous de vouloir faire jouer les règles normales de la démocratie. Les populations ont compris cela et elles nous demandent de faire l'effort, elles nous demandent d'oublier que nous sommes en multipartisme, de mettre entre parenthèse nos intérêts partisans juste pour un moment, juste d'un mandat de 5 ans. » La C14 compte ensuite sensibiliser et à mobiliser les militants derrière cet idéal même si plusieurs partis ont quitté la barque. Cette position d'une candidature unique de l'opposition répond également à la volonté des partenaires du Togo selon les leaders de la coalition. Mais le candidat qui sera choisi doit répondre à des critères rigoureux selon la coordinatrice de la C14. Il doit être dans un état d'esprit à ne pas penser à lui. A ne pas profiter de sa position pour tirer des avantages au détriment du groupe mais qu'il se considère comme quelqu'un qu'on envoie en mission. Cette mission c'est celle d'une transition où le candidat choisi s'il gagnait l'élection doit travailler avec les hommes et femmes compétents et en synergie avec les populations. La C14 veut un candidat unique alors que dans le même groupe il y a des voix dissonantes. Certains leaders ont déjà fait savoir que la candidature unique de l'opposition n'est pas la seule alternative pour l'alternance en 2020.



Brigitte Adjamagbo, Coordinatrice de la C14

audit soit fait au fichier électoral, elle souhaite une recomposition de la CENI où les candidats au scrutin doit avoir leurs représentants. Pour la C14, la présidentielle doit être supervisée par les partenaires du Togo qui doivent à la fin du vote certifier les résultats pour qu'ils soient acceptés par tous. « Il n'est pas question qu'on aille à ces élections avec un fichier électoral qui ne reflète pas le corps électoral réel et de plus un fichier électoral qui ne prend pas en compte les Togolais de la diaspora. Il n'est pas question que nous y allons sans qu'on ne s'assure qu'il y a quand même une représentation équitable des parties prenantes au sein de la CENI et de ses démembrements. Il n'est pas question qu'on organise cette élection sans qu'il ait une observation électorale indépendante par les Togolais comme par des acteurs extérieurs. Nous proposons qu'il y ait une structure de supervision des élections qui soit composée des partenaires du Togo au sein de la communauté internationale », a laissé entendre Mme Brigitte Kafui Adjamagbo Johnson. Reste

à savoir si le gouvernement va répondre aux exigences de la C14. Il faut rappeler que le président national de l'ANC Jean-Pierre Fabre a déjà envoyé un courrier au chef de l'Etat dans ce sens. Est-ce que la CENI sera recomposée avec les représentants des candidats à la prochaine présidentielle même au sein des démembrements ? Y aura-t-il un nouveau fichier, le même fichier qui a servi pour les législatives puis les municipales auxquelles toutes les tendances ont participé ont participé ? Seul le gouvernement peut donner réponses à ces questions. Mais l'on se doit poser des questions également sur le comportement des leaders de l'opposition eux qui avaient exigé et obtenu une CENI paritaire avant les législatives. Après ils ont laissé passer l'occasion en boycottant les législatives. Aujourd'hui les mêmes leaders réclament leur représentation au sein de la CENI. Mais ils ne doivent pas oublier que le code électoral prévoit seulement trois sièges pour les partis extraparlimentaires. L'opposition togolaise se fait toujours rattrapée par ses actes.

M. Mazé

## La leçon "d'administration territoriale" de Bawara à Fabre

*Le ridicule ne tue pas certes, mais quand un homme politique du rang de l'ancien Chef de file de l'opposition se laisse donner comme leçon les a, b, c de l'administration territoriale par un ministre de la république qu'il combat, ça fait ridicule. En effet le nouveau maire élu de la municipalité de golfe 4, s'est insurgé il y a une semaine contre un appel d'offre lancé par la Primature dans le cadre de la construction du nouveau marché d'Adawlato brûlé on se rappelle le 12 janvier 2013, arguant que ce marché était du ressort territorial de Golfe 4 dont il est le maire nouvellement élu.*

Dans la foulée, le nouveau maire qui n'est autre que Jean Pierre Fabre, patron de l'Alliance National pour le Changement (ANC), a demandé de façon ferme au premier ministre, le gel des fonds destinés à cette construction par le biais dudit appel d'offre et la mise à disposition de ces fonds pour une construction du même marché par les soins de la mairie qu'il va administrer. Cette réclamation aux allures d'une sommation d'un élu à un Chef du gouvernement sonnait comme le début des conflits entre gouvernement et nouveaux élus locaux. Face à une telle situation, la sortie du ministre de la fonction publique, du travail, de la réforme administrative et de la protection sociale, porte-parole de fait du gouvernement, sur New World TV il y a quelques jours, retentissait telle le recadrage d'un professeur à son élève. Gilbert Bawara, en ministre et juriste maîtrisant son dossier, a dans un calme olympien déroulé un cours d'administration territoriale et de gestion des conflits entre élus locaux et gouvernement, à qui de droit. D'abord sur l'opportunité pour un élu non encore en fonction de prendre certaines positions, le ministre Bawara, n'a pas caché sa déception : « des maires qui n'ont même pas pris fonction, qui n'ont même pas eu de réunion de leur conseil municipal, qui ne connaissent même pas encore quel sera leur budget en recettes et en



Gilbert Bawara s'adressant à Jean Pierre Fabre

dépenses, et qui disent, l'Etat n'a qu'à me virer l'argent et moi je vais m'occuper de la construction d'un marché ». Véritable leçon, et comme un professeur explique avec des exemples un peu comme l'esclave de Menon au sens socratique du terme, le ministre Bawara poursuit pour faire mieux comprendre : « Il suffit de jeter un coup d'œil à Cotonou pour voir que le marché de Dantokpa n'est pas dans le giron de la mairie de Cotonou, il suffit de chercher à apprendre que la gare de Saint-Lazare, ...la gare du Nord, ne sont pas gérés par la mairie de Paris, que en France, on a ce qu'on appelle les ouvrages et les équipements d'intérêt national. Le marché dont on parle, est un marché d'intérêt national ». On comprend bien dans les explications du ministre Gilbert Bawara que l'installation géographique d'un ouvrage sur le territoire d'une municipalité, ne suffit pas pour que la gestion dudit ouvrage soit sous la responsabilité de cette municipalité et que plusieurs autres données sont prises en compte.

Le ministre Gilbert

Bawara a déploré par ailleurs l'absence d'un esprit collaboratif et une initiative à la va vite, pour lui en effet : « vous voyez, quand à la tête d'une mairie, on a déjà ce comportement un peu autoritaire, sans concertation, je sais que nous avons besoin de temps pour interioriser et apprendre dans la gestion des collectivités locales, ça s'applique à nous tous, mais cela ne doit pas expliquer ni l'improvisation, ni l'amateurisme, encore moins cette attitude de défiance vis-à-vis du Premier ministre », et le ministre Bawara de poursuivre en insistant : « nous devons apprendre, les collectivités locales et le gouvernement, à travailler dans un esprit de collaboration ».

On voit bien que le ministre Bawara a éclairé la lanterne des togolais en levant tout équivoque, puisse l'orgueil politique des uns et des autres n'amène certains à créer de l'amalgame là où les choses sont visiblement claires. Sacré pouvoir, quand ta difficile et laborieuse conquête nous plonge.

Augustin S.

## 05 octobre 1990-05 octobre 2019, 29 ans après

L'opposition togolaise toujours à la recherche de ses marques pour l'alternance au sommet de l'Etat. Un combat qui a commencé depuis le 05 octobre 1990 suite au soulèvement populaire. Les Togolais qui avaient soif de liberté de parole et de changement avaient dit non à la gouvernance du parti unique incarné par feu Général Gnassingbé Eyadéma. Le délibéré du jugement de certains étudiants arrêtés plus tôt pour distribution de tracts contre le régime a tourné autrement. Les populations venues soutenir les accusés Logo Dossouvi, DogloAgbéloko

et les autres ont profité de l'occasion pour briser les chaînes de la servitude. Les échauffourées qui ont commencé au palais de justice ce jour-là se sont éparpillées dans la ville de Lomé. Des jeunes organisés en petits groupes ont attaqué les symboles de l'Etat et des édifices dans tous les quartiers de la capitale pour manifester leur rejet du régime. C'était l'élément déclencheur de la démocratie togolaise. Le régime d'alors était dans l'obligation de faire des concessions et de revoir sa gouvernance. Plus rien ne serait comme avant maintenant que les Togo-

lais savent que le régime peut être secoué. Rapidement les hommes politiques récupèrent la lutte qui était au départ spontanée. A partir de ce moment les différents partis politiques ont vu le jour aux côtés du parti unique le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT). Les forces vives de la nation demandent une conférence nationale qui s'est tenue du 1<sup>er</sup> juillet au 28 août 1991. Le 27 septembre 1992, une nouvelle constitution a été adoptée par référendum et promulguée le 14 octobre par le président Eyadéma. L'op-

Suite à la page 4

# ECHOS-ANNONCE

05 octobre 1990-05 octobre 2019, 29 ans après (suite de la page 3)

position togolaise avait le vent en poupe reléguant le régime au second plan. L'alternance au sommet de l'Etat était au bout des doigts mais des querelles internes ont commencé par naître. La guerre de leadership et l'exclusion des uns et des autres au sein de l'opposition se sont invitées dans les stratégies. Les leaders ont commencé par passer à côté de l'essentiel au grand bonheur du régime qui n'en demandait pas mieux. Tout doucement le Général Eyadéma se réinstalle dans son fauteuil. Il reprend les privilèges qui lui avaient été dépouillés. L'opposition continue par errer et le régime s'enracine.

29 ans après ce jour sombre du 05 octobre 1990, l'opposition togolaise n'a pas encore trouvé les stratégies nécessaires

pour avoir le pouvoir et le gérer. Tous ceux qui ont perdu leur vie dans les différentes manifestations violentes depuis le 05 octobre 1990 jusqu'à ce jour n'ont pas encore trouvé gain de cause, c'est comme si ils ont perdu leur vie inutilement et la liste des victimes se rallonge à chaque événement violent. Cela est devenu comme un plaisir pour certains de voir des Togolais mourir pour des causes politiques. Depuis, les regroupements de partis politiques se font et se défont, les alliances se créent et se dénouent. Les amis d'hier deviennent des adversaires, certains ont fini par rejoindre le pouvoir parce que déçus par leurs camarades de l'opposition. Le Secrétaire Général du Front des Architectes de la République



le Pasteur Johannes BAVON très remonté contre l'opposition estime que

les leaders ont raté la base de la lutte. Pour lui, il fallait chercher d'abord à ins-

taurer la démocratie au lieu de mettre les partis politiques en avant. « La conférence nationale a échoué parce qu'elle a commencé avec le multipartisme, or qui parle de parti politique parle de la lutte entre la classe politique elle-même et la lutte pour le pouvoir. Cette concurrence et cette division a commencé depuis la conférence nationale. Il fallait d'abord pour ces politiciens de travailler ensemble, de briser la roue de la dictature et de la concentration du pouvoir entre les mains d'un seul individu avant de commencer par créer les partis politiques pour la lutte pour le pouvoir » déclare le Pasteur Johannes Bavon. Depuis donc les années 1990 l'opposition n'arrive jamais à regarder dans le rétroviseur et de pouvoir corriger les erreurs du passé. Tout se passe comme si c'est aujourd'hui que ces leaders de l'opposition sont arrivés sur la scène politique togolaise. Pourtant ils étaient tous témoins du parcours démocratique du Togo jusqu'à ce jour. Certains comme Edem KODJO ancien patron de l'UTD, Professeur Léopold Messan

GNININVI ancien Secrétaire Général de la CDPA ont fini par se retirer de la scène. D'autres comme MeYawoviAGBOYIBO du CAR et Gil Christ OLYMPIO de l'UFC ont annoncé leur retraite politique mais ils ne sont jamais partis. La politique est devenue pratiquement la profession de certains leaders.

Pour ces responsables, il n'est pas question que les choses changent, à moins qu'ils deviennent eux-mêmes chef de l'Etat. Désormais il est question qu'une nouvelle classe politique émerge au Togo. Les Togolais sont fatigués de ces leaders qui n'arrivent pas à s'entendre sur le minimum. Ils ont le devoir de céder la place aux jeunes qui peuvent proposer une nouvelle vision pour la politique togolaise. Les autres pays se développent, le Togo ne doit pas perdre le temps sur les détails politiques. Le peuple togolais a besoin de voir ces tensions politiques finir, ils ont envie de voir le pouvoir et l'opposition gérer le pays ensemble pour un développement durable.

M. Abalo

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL,  
DE LA REFORME ADMINISTRATIVE ET  
DE LA PROTECTION SOCIALE

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail - Liberté - Patrie

SECRETARIAT GENERAL

N° 593 /MFPTRAPS/SG

## COMMUNIQUE

Le Ministre de la fonction publique, du travail, de la réforme administrative et de la protection sociale, porte à la connaissance du public qu'un concours national de recrutement d'enseignants fonctionnaires et de personnels administratifs, est ouvert à l'intention des togolais des deux sexes, pour le compte du ministère de l'enseignement technique de la formation et de l'insertion professionnelles dans les centres de Lomé, Atakpamé, Sokodé, Kara et de Dapaong.

Les dossiers de candidature sont déposés dans les inspections de l'enseignement technique et de la formation professionnelle d'Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong pour les candidats de l'intérieur, et au Cabinet du ministère de la fonction publique, du travail, de la réforme administrative et de la protection sociale pour les candidats de la région maritime, à partir du 15 octobre 2019. La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 12 novembre 2019 à 17 H 00.

La date des épreuves écrites est fixée au 06 décembre 2019 dans chacun des cinq centres d'écrit suivants: Lomé, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong.

Les autres modalités du concours peuvent être consultées dans le quotidien national « Togo Presse » ou aux lieux de dépôt des dossiers ci-dessus indiqués.

Fait à Lomé, le 10.8. OCT 2019



Gilbert B. BAWARA

**«Pour guérir de nos blessures, faisons attention à celles des autres. Notre histoire nationale a son lot de blessés. Voici venu le temps de la vérité qui libère, une vérité assumée sans vengeance, dans un esprit de repentance, de pardon et de réconciliation».**

Mgr Nicodème BarrigahBénissan

Politique :

## Le MT Faure exige une nouvelle candidature pour Faure Gnassingbé en 2020

**A quelques mois de l'élection présidentielle de l'an prochain, plusieurs associations proches de la mouvance présidentielle sortent de leur léthargie pour appeler le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé à postuler pour une nouvelle candidature en 2020. C'est le cas du Mouvement Tous pour Faure (MT Faure) qui voit en la personne du Chef de l'Etat, l'homme providentiel seul capable de bien conduire la destinée du pays pour les cinq prochaines années. Vendredi dernier, les responsables de ce mouvement étaient face à la presse pour exposer les grandes lignes de leurs idées.**

En attendant le congrès du parti Union pour la République (UNIR), congrès au cours duquel il est attendu la candidature de Faure Gnassingbé pour le prochain scrutin, plusieurs associations dont le MT Faure nouvellement mis sur les fonds baptismaux, se proposent de lancer un appel au Chef de l'Etat lui demandant de se positionner pour prendre part à la prochaine élection présidentielle pour poursuivre le « chantier de progrès » qu'il a entamé pour le Togo. Selon Basile Komlanvi Agboh, Secrétaire Général de ce jeune mouvement, cette démarche s'explique par le

fait que Faure Gnassingbé a su démontrer sur le terrain sa capacité de propulser le Togo sur la voie de l'émergence. En face de lui, une opposition qui n'existe que de nom et qui ne mérite pas la confiance du peuple. « Pour le MT Faure, les chantiers sont vastes et très ambitieux. L'artisan sinon le chef et initiateur de tous ces chantiers reste et demeure le candidat Faure. En face, on n'observe rien qu'une opposition divisée qui ne cesse de se chercher, engagée depuis des décennies dans une sempiternelle lutte de leadership qui frise encore et encore une immaturité

politique. C'est pourquoi Faure reste et demeure aujourd'hui encore le seul homme de la situation. Tel est le crédo du MT Faure ! ».

Pour Basile Agboh et les siens, voter Faure Gnassingbé en 2020 est une « impérieuse nécessité, mieux, un impératif catégorique pour la poursuite de la marche démocratique, politique et sociale du Togo. « D'abord une élection présidentielle n'est pas un jeu de hasard. Il s'agit de la vie et de l'avenir de toute une nation. Et surtout d'un pays qui a n'importe quel impératif d'avancer à atteindre parce que sortant peu de



Basile Agboh, SG du MT Faure au milieu

plusieurs années d'errance et désormais engagé dans la voie de l'émergence. Le Togo qui n'a donc pas droit à l'erreur... »

Pouvait-on lire dans la déclaration liminaire. D'ores et déjà, le Mouvement annonce des actions concrètes sur l'ensemble du territoire national afin d'expliquer le bien-

fondé d'une nouvelle candidature de Faure Gnassingbé en 2020. « Nous allons organiser les représentations du mouvement dans toutes les préfectures du Togo. Mieux, toutes les préfectures vont se mettre en action à travers une campagne de sensibilisation et de mobilisation pour expliquer aux to-

golais pourquoi il faut que Faure se représente en 2020, tout ce qu'il fait pour le pays et tout ce qu'il entend encore faire pour le bonheur de la population. Et nous pensons, qu'en le faisant ainsi, la mayonnaise va prendre » a conclu Basile Agboh.

Roger GBESSIA

## La société civile togolaise à la croisée des chemins

Comme dans tous les pays du monde, il existe au Togo des organisations de la société civile composées des organisations syndicales et patronales, des organisations non-gouvernementales, des organisations professionnelles, des organisations caritatives et autres. Ces organisations sont souvent à but non lucratif et animent la vie publique et défendent les intérêts et les valeurs des communautés. Leurs actions sont basées sur les valeurs de considération d'ordre éthique, culturel, politique, scientifique ou encore religieux. Chacune œuvre en ce qui la concerne pour le développement du pays. Elles dénoncent ce qui ne va pas et attirent l'attention des décideurs pour une solution idoine. Au Togo, la société civile était embryonnaire dans les années 1990 mais les partenaires extérieurs qui avaient compris le rôle de la société civile dans les pays à démocratie naissante, ont apporté des appuis à ces organisations. C'est ainsi que beaucoup d'associations et mouvements ont pu être mis en place pour apporter leur contribution au développement du pays. Le domaine des droits de l'homme enregistre plus d'organisations les plus

anciennes et cela s'explique par le fait que le début de la démocratie togolaise a été très difficile. Les violations des droits de l'homme constatées à cette époque ont amené à la création des premières organisations pour veiller et défendre les droits de l'homme. Ces organisations avaient l'appui de certains organes des Nations Unies. Ce qui a rendu les actions efficaces sur le terrain. Les dirigeants de ces organisations ont travaillé au risque de leur vie parce que ce n'était évident de dénoncer et de produire des rapports sur les exactions du régime à l'époque. C'est dans cette atmosphère que les premières organisations de la société civile ont travaillé pour que beaucoup d'autres organisations naissent aujourd'hui. Le Togo regorge aujourd'hui de plusieurs associations et mouvements se réclamant de la société civile. On les retrouve dans le domaine des droits de l'homme du civisme, de la démocratie, de l'économie, de l'agriculture de la santé ou encore de l'éducation. Chaque organisation tant bien que mal apporte sa contribution à l'édification de la nation.

C'est une bonne chose si le pays dispose d'une multitude d'associations et

de mouvements, cela permet lorsque chaque organisation joue parfaitement son rôle de booster le développement du pays. Malheureusement la société civile togolaise est très mal organisée. La plupart de ces organisations ne jouent pas convenablement le rôle qui devrait permettre de soutenir le développement du pays. Certaines travaillent à exacerber les différentes crises que traverse le Togo. Plusieurs excellent dans le domaine politique en participant à faire diviser davantage les différents acteurs politiques. Certaines organisations sont devenues simplement des béquilles des partis politiques que ce soit de l'opposition ou du pouvoir. Les responsables s'affichent clairement dans les débats politiques et participent d'ailleurs aux activités des partis politiques alors qu'ils devraient plutôt aidé à calmer les tensions. La société civile togolaise devrait jouer un rôle de tampon entre les acteurs politiques. Depuis quelques années on assiste à cette bipolarisation de la société civile togolaise à l'image des partis politiques. Certains dirigeants n'hésitent même pas à participer aux manifestations politiques en arborant les couleurs des

partis politiques. Certains ont battu campagne ou même participer aux scrutins au nom des partis politiques. Ce qui a fait que ces organisations ont perdu leur crédibilité. Ceux qui pensaient aux rôles que la société civile devrait jouer pour le bonheur des populations ont perdu toute confiance. Le rôle de la société civile c'est de mettre la pression sur les gouvernants pour des actions au profit des populations. Dans certains pays africains, la société civile est très forte ce qui oblige les décideurs à écouter et à travailler pour le bien-être des populations.

Au Togo la société civile n'a jamais mené une action pour mettre le peuple debout sur des questions d'ordre social. Aucune organisation ou mouvement n'a jamais réussi à amener les Togolais à manifester leur raz-l-bol sur des sujets d'inflation économique. La vie chère, l'augmentation des prix des produits de première nécessité n'ont jamais fait régir les populations sous l'appel d'une organisation de la société civile. Pourtant lorsque les partis politiques organisent des manifestations, les organisations soutiennent ces manifesta-

tions. Les rares fois que certaines organisations ont appelé à manifester sur des questions d'ordre social, aucun parti politique surtout de l'opposition n'a jamais soutenu. Ce qui fait que seuls les responsables d'organisation se retrouvent sur le lieu de manifestation, sans aucun soutien, la manifestation fini par échouer. Alors qu'ailleurs, la société civile a même fait tomber les régimes. Ce que malheureusement les Togolais n'ont jamais vécu et c'est bien dommage pour ce qui se réclament de la société civile.

M. Mazé

**« Pour guérir de nos blessures, faisons attention à celles des autres. Notre histoire nationale a son lot de blessés. Voici venu le temps de la vérité qui libère, une vérité assumée sans vengeance, dans un esprit de repentance, de pardon et de réconciliation ».**

Mgr Nicodème Barrigah-Bénissan

# ECHOS-ANNONCE

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
DU TRAVAIL, DE LA REFORME ADMINISTRATIVE  
ET DE LA PROTECTION SOCIALE

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE,  
DE LA FORMATION ET DE L'INSERTION  
PROFESSIONNELLES

ARRETE INTERMINISTERIEL N° 2534 /MFPTRAPS/METFIP

Portant ouverture d'un concours national de recrutement d'enseignants fonctionnaires et de personnels administratifs pour le compte du ministère de l'enseignement technique, de la formation et de l'insertion professionnelles

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL, DE LA REFORME ADMINISTRATIVE ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
ET  
LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, DE LA FORMATION ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLES

- Vu la loi n° 2013-002/PR du 21 janvier 2013, portant statut général de la fonction publique togolaise ;
- Vu le décret n° 2015-120/PR du 14 décembre 2015, portant modalités communes d'application du statut général de la fonction publique togolaise ;
- Vu le décret n° 2019-003/PR du 24 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le décret n° 2019-004/PR du 24 janvier 2019 portant composition du gouvernement ;
- Vu le décret n° 2019-005/PR du 25 janvier 2019 portant modification du décret n° 2019-004/PR du 24 janvier 2019 portant composition du gouvernement ;
- Vu la lettre n° 459/METFIP/CAB/SG/DRH, du 23 avril 2019 du ministre de l'enseignement technique, de la formation et de l'insertion professionnelle, relative à l'organisation du concours de recrutement d'enseignants fonctionnaires et de personnels administratifs pour le compte du ministère de l'enseignement technique, de la formation et de l'insertion professionnelle ;
- Considérant les nécessités du service ;

ARRETEMENT :

1

**Article 1<sup>er</sup> :** Un concours national de recrutement d'enseignants fonctionnaires et de personnels administratifs, est ouvert à l'intention des togolais des deux sexes, pour le compte du ministère de l'enseignement technique, de la formation et de l'insertion professionnelles dans les centres de Lomé, Atakpamé, Sokodé, Kara et de Dapaong conformément aux besoins identifiés et définis en annexes.

**Article 2 :** Les candidats au présent concours doivent remplir les conditions suivantes :

- Etre âgé de 18 ans au moins et de 40 ans au plus à la date du concours ;
- Etre titulaire du diplôme de spécialité requis, conformément aux annexes ;
- Etre de nationalité togolaise et jouir de ses droits civiques.

**Article 3 :** Les épreuves du concours comprennent :

✓ Pour les catégories A1, A2, A3 et B

- Une épreuve de culture générale, durée 2 heures, coefficient 1 ;
- Une épreuve de spécialité, durée 3 heures, coefficient 3 ;
- Une épreuve sur l'utilisation de l'outil informatique, durée 1 heure, coefficient 1.

✓ Pour la catégorie C

- Une épreuve de spécialité, durée 1 heure 30 min, coefficient 2 ;
- Une épreuve sur l'utilisation de l'outil informatique, durée 1 heure, coefficient 1

**Article 4 :** Le dossier de candidature adressé à Monsieur le Ministre de la fonction publique, du travail, de la réforme administrative et de la protection sociale, comprend sous peine de rejet, les pièces suivantes :

- une demande manuscrite signée du candidat et timbrée à 500F CFA, indiquant la spécialité et le centre d'écrit ;
- une copie certifiée conforme de l'acte de naissance ou de toute autre pièce en tenant lieu ;
- une copie certifiée conforme du certificat de la nationalité togolaise pour l'ancien format ou du duplicata pour le nouveau format ;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- un certificat médical datant de moins de trois (03) mois attestant que le candidat est apte à exercer l'emploi sollicité ;
- une copie certifiée du diplôme requis ou de l'attestation de diplôme en cours de validité ;
- un curriculum vitae ;
- une quittance de 5000 F CFA attestant du paiement des frais de dossiers.

2

**Article 5 :** Les dossiers de candidature sont reçus les jours ouvrables à partir du 15 octobre 2019, de 07h 30 à 12h les matins et de 14h30 à 17h les après-midis, dans les inspections de l'enseignement technique et de la formation professionnelle d'Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong pour les candidats de l'intérieur, et au Cabinet du ministère de la fonction publique, du travail, de la réforme administrative et de la protection sociale pour les candidats de la région maritime.

La date de clôture de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 12 novembre 2019 à 17 heures 00.

**Article 6 :** Le nombre de postes ouverts par le présent concours est de 492 répartis comme suit :

➤ Pour le personnel enseignant :

Catégorie A1	94
Catégorie A2	103
Catégorie A3	71
Catégorie B	109
Catégorie C	06
<b>TOTAL</b>	<b>383</b>

➤ Pour le personnel administratif :

Catégorie A1	03
Catégorie A2	10
Catégorie A3	20
Catégorie B	10
Catégorie C	66
<b>TOTAL</b>	<b>109</b>

**Article 7 :** La date des épreuves écrites est fixée au 6 décembre 2019 dans chacun des cinq centres d'écrit (Lomé, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong).

L'appel des candidats aura lieu à 07 heures 00 et l'accès à la salle d'examen est subordonné à la présentation de la carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité. Aucune autre pièce d'identité n'est admise.

3

**Article 8 :** Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Togolaise.

Fait à Lomé, le 02 OCT 2019

Le Ministre de l'enseignement technique, de la formation et de l'insertion professionnelles

Le Ministre de la fonction publique, du travail, de la réforme administrative et de la protection

**SIGNE**

**SIGNE**

Taïrou BAGBIEGUE

Gilbert B. BAWARA

**AMPLIATIONS :**

CAB/PR.....1  
CAB/PM..... 1  
CAB/MFPTRAPS... 2  
CAB/METFIP..... 2  
CAB/MEFP..... 2  
DGFP..... 2  
DGIPE..... 2  
DC..... 1  
CF..... 1  
CRT..... 1  
FINANCES ..... 3  
JORT ..... 1

Pour ampliation  
Le Secrétaire Général



Atissim ASSIH

**Les postes à pourvoir, les différentes catégories, les qualifications requises ainsi que le nombre de places par poste et catégorie dans notre prochaine parution.**

## Economie :

### De la nécessité de formaliser l'informel

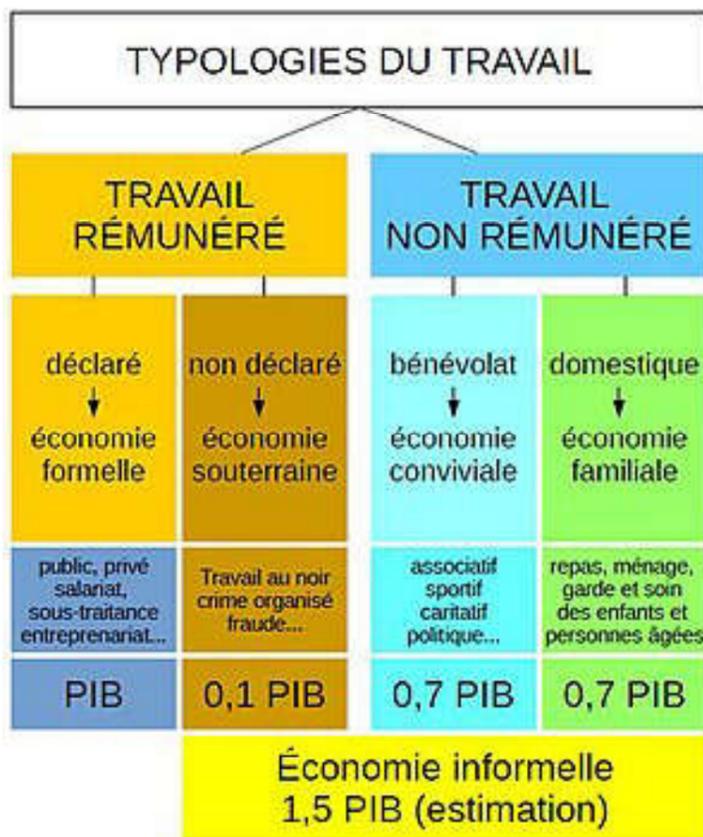
Comment formaliser l'économie informelle ? Tel est l'objectif visé par les organisateurs du forum sous régional qui s'est ouvert lundi dernier dans la capitale togolaise. Ce forum sur la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle se veut donc un cadre d'échanges entre les décideurs des différents pays de la sous région en vue d'améliorer les conditions de vie et de travail des populations.

L'économie informelle qui génère des milliers d'emplois souvent précaires constitue un casse-tête chinois pour les autorités des pays de la sous région qui s'organisent pour formaliser l'informel pour un développement durable des pays. Au Togo comme ailleurs dans la sous région, l'informel représente 85 à 90% de l'activité économique et n'assure pas souvent la prospérité tant recherchée. Du coup, les autorités des pays participants à ce forum en ont fait un défi majeur pour repenser à comment arriver à formaliser l'économie informelle. « L'économie informelle constitue un défi majeur pour le développement durable au point où la transition vers l'économie formelle est devenue progressivement une priorité pour un nombre croissant de pays en Afrique » a souligné, Dramane Haidara, Directeur du Bureau pays de l'OIT à Abidjan.

De son côté, Mazamaesso Assih, secrétaire d'Etat chargée du secteur informel et de l'inclusion financière explique à l'ouverture des travaux. « Les préoccupations nouvelles des décideurs politiques concernant les voies de transition vers l'économie formelle sont le fruit de la reconnaissance progressive du fait que l'économie informelle est marquée par de graves déficits de travail décent »

Ce forum est organisé par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et financé par la France. Des délégations venues du Togo, du Maroc, du Burkina Faso, du Madagascar, de la Côte d'Ivoire de la Tunisie et de la Mauritanie.

Il ya quelques années, le



Gouvernement togolais conscient de la nécessité de formaliser les secteurs de l'économie informelle, a créé la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI) chargée justement de rendre formelle le secteur des taxis motos. L'objectif est d'aider les zémidjans à sortir de la précarité. Même si l'initiative a encore du chemin à faire pour atteindre ses objectifs, il est à noter quand même que l'idée est louable.

Faut-il le souligner, cette transition de l'économie informelle vers l'économie formelle

butera sur certaines réalités qu'il sera difficile de surmonter. Les acteurs du secteur informel ne payent pas d'impôt et sont difficilement quantifiables. Ce qui constitue un manque à gagner pour le budget de l'Etat. Leurs activités ne sont pas pérennes. Pire, ces activités exposent les acteurs à une certaine vulnérabilité. Leur passage vers le formel devra donc s'accompagner d'un certain nombre de compensations afin de ne pas les pénaliser.

Roger GBESSIA

## Développement de l'Agriculture :

### Le MIFA facilite le financement des projets agricoles auprès des banques

Souvent réticentes à accorder des crédits aux porteurs de projets agricoles, les institutions bancaires sont progressivement amenées à faire confiance aux demandeurs de crédits dans le secteur de l'agriculture. Ceci, grâce au Mécanisme Incitatif de Financement Agricole (MIFA) qui ne cesse de faire un travail assez remarquable pour amener les banques à s'assurer de la rentabilité des projets pour enfin sortir le chéquier.

« C'est le MIFA avec qui nous sommes en partenariat qui nous sert actuellement de garant pour les jeunes entrepreneurs agricoles...Le MIFA regorge en son sein des techniciens agronomes qui évaluent les tenants et les aboutissants des projets agricoles des jeunes entrepreneurs » a expliqué Tchékou Nathaél, Chargé d'affaire à la BTCI à nos confrères du site agridigitale.net.

Longtemps restées prudentes quant à l'octroi des prêts aux agriculteurs, les banques togolaises peuvent désormais comp-

ter sur l'appui et la collaboration bienveillante du MIFA pour accompagner le secteur de l'agriculture au Togo qui, faut-il le souligner est porteuse de croissance et génératrice d'emplois. En effet, le MIFA intervient dans l'analyse des projets agricoles pour évaluer leur viabilité et leur crédibilité pour les parrainer auprès des banques, (notamment la BTCI) pour le décaissement des fonds. Ceci permet aux établissements financiers de s'assurer de la solvabilité du client avant les opérations aux guichets.

Lancé le 25 juin 2018 à Lomé

par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, le MIFA est un mécanisme incitatif de financement basé sur le partage de risques. Afin d'assurer le maximum de financement au secteur agricole, le MIFA change également les règles du jeu. En effet, plutôt que l'Etat mette des lignes de crédit à la disposition des banques pour l'octroi de crédits aux producteurs, le MIFA a une intervention globale en identifiant tous les acteurs de la chaîne de valeur ainsi que les difficultés qui empêchent le secteur financier d'octroyer des prêts. Ce qui bien évidemment, rassure chaque acteur.

Le mécanisme s'emploie à résoudre deux problèmes essentiels rencontrés par le secteur agricole togolais : la réorganisation des chaînes de valeur agricoles par la mise en relation des différents

## BREVES

### Les députés togolais à l'école de la maîtrise de la nouvelle loi de finances pour une meilleure analyse du budget 2020

Il faut que le parlementaire togolais maîtrise la loi de finances et l'analyse du nouveau budget, voilà la raison qui a amené l'Assemblée nationale togolaise à décider d'accompagner les députés togolais à s'armer de nouveau afin de maîtriser les innovations de la loi organique relative à la loi de finances, mais aussi la lecture et l'analyse du budget 2020. A travers cette formation, les parlementaires togolais pourront s'assurer que les priorités définies par le gouvernement dans le PND se traduisent clairement dans le projet de budget 2020. C'est donc dire que cette formation qui donne davantage de connaissances aux élus au sein de l'hémicycle togolais sur la loi organique n°2014-013 du 27 juin relative à la loi de finances sans oublier le renforcement de leurs capacités en matière d'analyse du budget, aura pour effet de permettre aux élus d'avoir une meilleure approche afin de donner des avis bien précis sur l'orientation et les différentes affectations du projet de budget en harmonie avec le Plan National de Développement (PND).

### La Police nationale démantèle un réseau de malfrats à Cinkassé

Coup de sifflet de la police nationale à Cinkassé, 4 individus appartenant à un réseau de malfaiteurs ont été arrêtés mardi dernier. Ces 4 malfrats font partie d'un réseau de voleurs de motos opérant au Togo, au Ghana voisin et en Côte d'Ivoire. Ces individus en effet sèment depuis un certain temps, la terreur dans la région des savanes et dans les pays cités plus haut. Selon la police, l'acte qui a constitué le déclic, est l'attaque dans la nuit du 05 octobre dernier d'un jeune étudiant en vacances à Cinkassé, attaque soldée par une blessure dudit étudiant à la nuque à coup de marteau avec sa moto emportée. Ce sont les investigations de la police après cette attaque, qui ont conduit la police au domicile de ces malfrats. La police après avoir mis la main sur ces spécialistes de vol à mains armées, a saisi à leur domicile, une arme de fabrication artisanale avec 14 munitions de calibre 12, un marteau, une cagoule et 4 motos non immatriculées et dépourvues de pièces.

### Tunisie/ Nabil Karoui désormais libre faire sa campagne présidentielle

L'homme d'affaire tunisien Nabil Karoui incarcéré depuis le 23 aout a été libéré hier mercredi de la prison civile de la Mornaguia près de Tunis. Candidat qualifié pour le deuxième tour de l'élection présidentielle en Tunisie, Nabil Karoui, homme d'affaire de son état et fondateur de la chaîne Nessma TV, avait été arrêté le 23 aout dernier dans des conditions peu orthodoxes. Il est depuis poursuivi pour "blanchiment d'argent et évasion fiscale". Depuis sa qualification pour le deuxième tour de la présidentielle en Tunisie, plusieurs voix se sont levées aux plans national et international pour exiger sa libération afin de donner ainsi des chances égales aux deux candidats à ce deuxième tour. Rappelons que depuis son incarcération, c'est sa femme Salwa Smaoui, qui s'est chargée d'animer le mouvement politique de son mari.

Augustin S.

maillons qui opéraient séparément et l'accroissement du financement des chaînes de valeur agricoles par le secteur privé.

Le MIFA réduit l'exposition des acteurs aux risques en les partageant le long des chaînes de valeur. Il lie les produits d'assurance aux prêts fournis par les institutions financières aux acteurs des chaînes de valeur. Aussi, bonifie-t-il le taux d'intérêt en tarifiant les prêteurs en fonction de l'efficacité des prêts à l'agriculture.

Avec cette stratégie appa-

remment efficace, le MIFA a obtenu des résultats concrets entre juin et décembre 2018 : 1,1 milliards de F CFA de financement accordé aux acteurs des chaînes de valeur agricoles ; 15.055 emplois directs et indirects ; près de 12.000 agriculteurs impactés ; diminution du taux d'intérêt agricole de 15% à une moyenne de 8,75% ; 4.978 producteurs ont bénéficié d'une assurance santé agricole ; 5.062 producteurs disposent désormais d'un compte bancaire.

Roger GBESSIA



## RÉPUBLIQUE TOGOLAISE – Ministère de l'Économie et des Finances

### Avis de pré-qualification international dans le cadre des privatisations de la BTCl et de l'UTB

Le Gouvernement de la République togolaise, représenté par le Ministère de l'Économie et des Finances, a décidé de procéder à la présélection d'investisseurs pour les privatisations de la Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie (« **BTCl** ») et de l'Union Togolaise de Banque (« **UTB** ») dans le cadre de sa politique de libéralisation de l'économie et son désengagement du secteur bancaire.

La BTCl et l'UTB, avec des totaux de bilan de 198 milliards de FCFA et de 281 milliards de FCFA respectivement, au 31 décembre 2018, disposent de larges réseaux sur toute l'étendue du territoire. Elles proposent à leur clientèle respective (particuliers et entreprises) des produits et services adaptés et attractifs, leur permettant de compter parmi les banques togolaises de référence avec une large clientèle et des fonds de commerce prestigieux.

Le Gouvernement de la République togolaise a l'intention de céder ses participations et/ou d'ouvrir la majorité du capital de la BTCl et de l'UTB à des investisseurs stratégiques disposant de solides compétences bancaires et financières qui permettent à ces banques de réaliser leur plein potentiel pour poursuivre leur développement et contribuer ainsi au développement économique du pays.

A cet effet, le Gouvernement de la République togolaise, par le présent avis, lance un appel à pré-qualification aux investisseurs pouvant être intéressés (les « Soumissionnaires ») pour leur participation aux processus de pré-qualification de Soumissionnaires dans le cadre de la privatisation de la BTCl et/ou de l'UTB.

La sélection des Soumissionnaires s'effectuera en deux étapes par le biais d'un processus d'appel d'offres. Les Soumissionnaires sont donc invités, en premier lieu, à se pré-qualifier afin de participer aux processus d'appel d'offres finaux. Seuls les Soumissionnaires pré-qualifiés pourront participer à cette deuxième étape. La liste des critères de pré-qualification, des déclarations requises et des documents nécessaires est incluse dans le dossier de pré-qualification auquel cet avis est assujéti.

Les candidats pourront se procurer le dossier de pré-qualification disponible dès le **30 septembre 2019** auprès de l'une des personnes indiquées ci-après :

Monsieur Ekpao Adjabo

Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)

Ministère de l'Économie et des Finances

Immeuble CASEF - BP 3521 Lomé - Togo

Tél. : + 228 22 21 27 54 - E-mail : [ekpao.adjabo@finances.gouv.tg](mailto:ekpao.adjabo@finances.gouv.tg)

Monsieur Stéphane de Vaucelles

Associé-Gérant - Compagnie Financière CADMOS

Rond Point Schuman 11 - 1040 Bruxelles - Belgique

Tél. : + 32 2 256 75 57 - Fax : + 32 2 256 75 03

E-mail : [stephandedevaucelles@cadmos.eu](mailto:stephandedevaucelles@cadmos.eu)

Monsieur Toussaint de Souza

Associé - KPMG Côte d'Ivoire

Immeuble Woodin Center, Avenue Noguès Plateau, 01 BP 3172

Abidjan 01, Côte d'Ivoire

Tél. : + 225 20 22 57 53 - Fax : + 225 20 21 42 97

E-mail : [odesouza@kpmg.ci](mailto:odesouza@kpmg.ci)

La demande devra être effectuée par courrier ou par e-mail et devra préciser qu'il s'agit d'une « Demande des Dossiers de Pré-qualification pour la BTCl et/ou l'UTB ». Les dossiers seront expédiés sous pli spécial et l'organisme expéditeur ne sera en aucun cas tenu responsable des retards ou pertes subis dans son acheminement.

Les demandes de pré-qualification qui doivent être faites sous pli fermé, devront être déposées au plus tard le **22 novembre 2019 à 10 h 00 TU** au Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, dont l'adresse est mentionnée au paragraphe précédent, portant expressément la mention « **Demande de Présélection pour la privatisation de la BTCl et/ou de l'UTB** ».

Le Gouvernement de la République togolaise se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute demande reçue en dehors de la date limite de soumission indiquée préalablement.

Les Soumissionnaires seront informés de la suite donnée à leur candidature dans les conditions et selon les modalités prévues par le dossier de pré-qualification.

# ECHOS ANNONCE

